

Tours, le 30 juin 2020

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale d'Indre et Loire

à

Mesdames les enseignantes du 1^{er} degré
Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
s/c
Mesdames les Inspectrices de circonscription
Messieurs les Inspecteurs de circonscription

Division des personnels
enseignants

Dossier suivi par
CM Marxuach
T 02 47 60 77 20

Ce.dpe37
@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours cédex 1

Objet : Appel à candidatures sur postes à exigences particulières

Conformément aux modalités de recrutement des postes à exigences particulières définies dans la note de service Mouvement 2020, je vous informe que le poste à exigences particulières suivant est vacant et fait l'objet d'un appel à candidatures :

- Enseignant en hôpital de jour ou service de pédopsychiatrie implanté à l'hôpital Bretonneau à Tours.

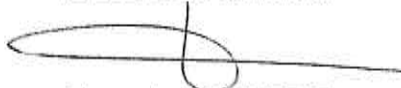
Vous trouverez la fiche de poste en annexe. Ce poste n'est pas ouvert aux enseignants occupant des fonctions similaires.

Un entretien avec une commission de recrutement sera organisé pour les candidats.

Les enseignants désirant faire acte de candidature doivent adresser **un CV et une lettre de motivation par courriel uniquement**, à la Division des Personnels enseignants : ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr, pour le **8 juillet 2020** délai de rigueur.

Les convocations à l'entretien seront envoyées aux candidats sur la messagerie professionnelle uniquement. Il appartient à chaque candidat de veiller à relever régulièrement sa messagerie professionnelle et de vérifier la qualité de sa connexion internet.

Pour le Directeur académique des services
de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire,
et par délégation,
la Secrétaire générale,



Alexandra GREVERIE

ENSEIGNANTS EN HOPITAL DE JOUR OU SERVICE DE PEDOPSYCHIATRIE

Implantation

3 postes : service de pédopsychiatrie du CHRU Bretonneau de Tours (dont 1 poste implanté à l'école élémentaire G.Sand de Tours)

Titres ou diplômes exigés

Capsais /CAPA SH option D / CAPPEI

Missions

L'enseignant spécialisé assure des temps de scolarisation soit dans les classes internes du service de pédopsychiatrie (Bretonneau et Charpraie) soit dans la classe externalisée (G.Sand) conformément au projet thérapeutique de l'enfant et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement.

Il met en œuvre un enseignement adapté aux diverses pathologies et répondant aux besoins des élèves pointés dans les projets.

- Il collabore avec les équipes médicales et/ou éducatives, et s'inscrit dans une dynamique pluri professionnelle.
- Il participe aux diverses réunions institutionnelles.
- Il impulse une dynamique d'inclusion scolaire.
- Il s'inscrit comme personne-ressource auprès des enseignants des écoles ordinaires et autres personnels.

Compétences attendues

Avoir une bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis en hôpital de jour et de la scolarisation des élèves ayant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement.

Posséder de bonnes capacités d'adaptation et bonnes connaissances du travail de l'enseignant en Unité d'Enseignement « sanitaire ».

Avoir une bonne connaissance des structures et des dispositifs de l'ASH et des diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Etre en capacité d'exercer au sein d'équipes pluri professionnelles en prenant en compte systématiquement les décisions d'ordre médical.

Contact :

Monsieur Dominique SOUVENT,

Inspecteur de l'Education nationale chargé de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves handicapés - ce.ienash37@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 47 60 77 10